# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement F.I.R.E.

Chef de projet : Cdt Sylvère PERROT – Chef du service Risques industriels
Concepteur – Rédacteur : Ltn Grégory GUICHENEY
Aide à la rédaction : Cne Martin LAMBERT

Création le 11 janvier 2021
Modifié le 20 août 2024 par LTN GUICHENEY

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

## ➢ Constat actuel sur les plans ETARE :

Afin de faciliter leur intervention, les SP réalisaient, en lien avec les exploitants, **des plans ETARE** (**ETA**blissements **REP**ertoriés) **pour les établissements ou sites présentant des risques particuliers ou dont la configuration/les caractéristiques pouvai(en)t rendre difficile leur intervention.**

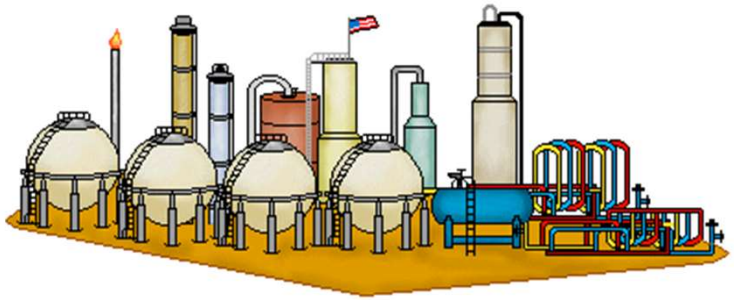

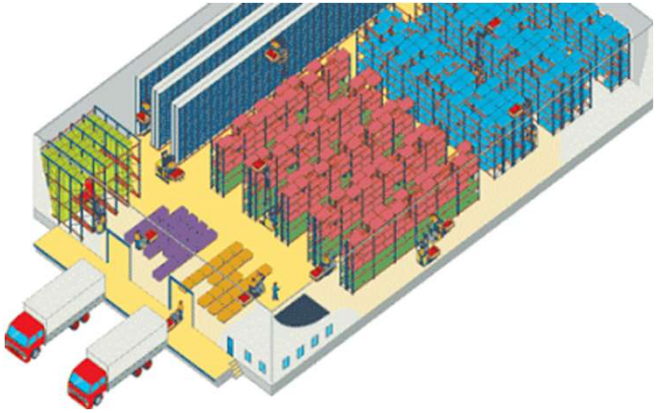

***Problématique :*** nombreux ETARE réalisés par le passé, non testés par les CIS, délais de mise à jour > 10 ans.

D'autre part, certains types d'établissements (industriels notamment) disposent de plans d'urgence réalisés par l'exploitant ainsi qu'une organisation de gestion de crise (PC exploitant ou cellule de crise).

SDIS76

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

➢ Rappels sur les plans d'urgence en industrie :

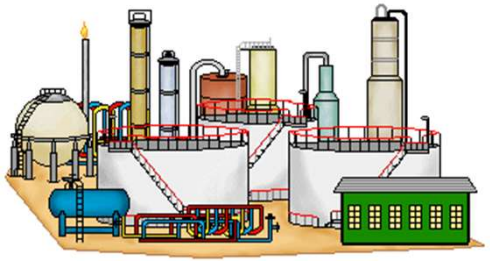

Etablissement SEVESO haut

Etablissement SEVESO bas

Sites avec A.P. Autorisation
Dispositions spécifiques

ICPE :
Entrepôt 1510
Stockage de liquides inf.
Déchetterie

**P**lan d'**O**pération **I**nterne
(POI)

Exercice annuel

**P**lan d'**O**pération **I**nterne
(POI)

Exercice tous les 3 ans

Plan de défense incendie
(PDI)

SDIS76

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

## ➢ Evolution de la réglementation concernant les entrepôts ICPE 1510 :

RETEX de l'incendie de NL Logistique et Lubrizol du 26 septembre 2019

*Modification de l'arrêté du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510*

- ✓ Etat des matières stockées à disposition des SIS/IIC + fiche résumé pour la population – Autorisation / Enregistrement
- ✓ Etat des matières stockées à disposition des SIS/IIC – Déclaration
- ✓ Plan de défense incendie (PDI) pour tous les entrepôts 1510 (au 31/12/23 pour existants)
- ✓ Stockage de liquides inflammables en récipients mobiles
- ✓ Prise en compte de la toxicité des fumées d'incendie – Autorisation

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

Ainsi sans abandonner la réalisation de plans ETARE (plus détaillés) pour certains types d'établissements, il convenait de trouver une solution intermédiaire permettant aux sapeurs-pompiers d'intervenir efficacement et en sécurité dans les toutes premières minutes, en disposant d'informations à jour.

«Un croquis clair, complété par des explications simples, qu'on emporte avec soi, vaut mieux qu'un écrit toujours source d'interprétation voir d'erreurs et vaut encore mieux que des paroles que l'on oublie.»

***(Napoléon BONAPARTE)***

Ainsi, nous proposons la F.I.R.E. !

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

***Important :*** *La FIRE ne se substitue pas au PDI imposé par la réglementation ICPE ; pour autant, elle permet de regrouper sur un document synthétique la plupart des renseignements ET utiles pour les sapeurs-pompiers.*

## ➢ Composition du plan de défense incendie « PDI » (Art. 23 de l'Arr. du 11/04/17) :

- ☐ Schémas d'alarme et d'alerte,
- ☐ L'organisation de la 1ère intervention et l'évacuation face à un incendie en période ouvrée,
- ☒ Les modalités d'accueil des SIS en périodes ouvrées / non ouvrées,
- ☐ Justification des compétences du personnel susceptible d'utiliser les moyens de secours,
- ☒ Plan de situation + ressources en eau,
- ☒ Plans et implantation des cellules de stockage et des murs coupe-feu,
- ☐ Description du fonctionnement opérationnel du système d'extinction automatique,
- ☒ Localisation des organes de coupures des fluides et des commandes de désenfumage,
- ☒ Conduite à tenir si présence de PPV,
- ☒ Précautions de sécurité (+ mise à disposition des FDS).

- ☐ *pour sites soumis à autorisation : dispositions permettant de mener les premiers prélèvements environnementaux (applicable au 01/01/22)*

- ☒ *pour sites soumis à POI : modalités prévisionnelles permettant d'assurer la continuité d'approvisionnement en eau si durée de l'incendie > 2 heures (applicable au 01/01/22)*

SDIS76

# Fiche d'Intervention Entreprise / Etablissement

➢ En cas d'intervention pour incendie, les sapeurs-pompiers ont besoin ?

D'un appel précis (18/112)

De savoir où sont collectées les eaux d'extinction

De trouver l'entrée du site

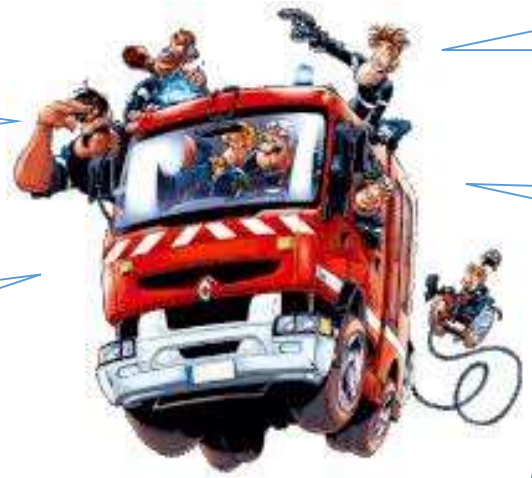

De connaître les ressources en eau

D'accéder à l'intérieur du site

De connaître les dispositions constructives de l'entrepôt

De savoir ce qui brûle

De repérer les organes de coupure des fluides (gaz, électricité,…)

D'identifier les risques particuliers / locaux à protéger prioritairement

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

## ➢ Intérêts de la FIRE :

Sa réalisation permet à l'exploitant de compiler les renseignements utiles pour les secours

Permet aux sapeurs-pompiers de disposer d'informations à jour

Permet aux sapeurs-pompiers d'intervenir en sécurité

Facilite les premières actions des sapeurs-pompiers = coût du sauvé

Conception facile et rapide à un coût dérisoire

Nécessite de la part de l'exploitant un travail de recherche des renseignements

Nécessite de la part de l'exploitant un effort de synthèse et plusieurs heures de travail

Nécessite un accompagnement de l'exploitant par le Sdis (idéalement sur site)

Mettre à profit la capacité d'analyse des risques et l'expérience des sapeurs-pompiers

**La FIRE est particulièrement utile pour les entreprises / établissements ne disposant pas d'une présence humaine 24 heures/24 ou de personnel d'astreinte.**

SDIS76

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

## ➢ Procédure de réalisation :

- **réalisée par l'exploitant*** à partir d'une maquette type (afin de respecter la disposition des éléments la constituant ainsi que la charte graphique),

- **transmise sous format numérique et soumise à validation** du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime,

- **tenue à jour par l'exploitant**.

***Nota** : afin de garantir l'absence d'indication sur la FIRE pouvant menacer la sûreté de l'établissement (exemple : indication d'un digicode pour entrer dans un bâtiment, indication de la localisation précise de biens de valeurs, etc...).*

***Contact utile :*** *gpat.industrie@sdis76.fr*

SDIS 76

# Fiche d'Intervention Rapide Entreprise / Etablissement

## ➢ Au cours de l'intervention des sapeurs-pompiers, la FIRE doit permettre :

- ✓ de contacter par téléphone un responsable de l'entreprise afin de recueillir des informations / renseignements utiles,
- ✓ d'intervenir au plus vite en sécurité,
- ✓ de définir rapidement un Centre de Regroupement des Moyens (CRM),
- ✓ de placer au mieux les engins sur le site,
- ✓ d'effectuer les premières reconnaissances rapidement,
- ✓ d'identifier les dispositifs de coupure des fluides (eau, électricité, gaz, …),
- ✓ d'identifier les risques principaux présents au sein des bâtiments et/ou installations,
- ✓ d'identifier les agents extincteurs à utiliser en priorité,

# Fiche d'Intervention Rapide Entreprise / Etablissement

## ➢ Au cours de l'intervention des sapeurs-pompiers, la FIRE doit permettre :

- ✓ de cibler le ou les locaux ou installations à protéger / défendre en priorité (outils de production, bureaux, …etc.),
- ✓ d'identifier la présence de dispositifs de recoupement coupe-feu (portes, murs) présents à l'intérieur des bâtiments et sur lesquels les sapeurs-pompiers peuvent s'appuyer,
- ✓ de trouver la ressource en eau (débit/volume max. disponible, …) nécessaire aux opérations d'extinction/protection, disponible sur le site et/ou à l'extérieur du site,
- ✓ d'identifier le Poste de Commandement de l'Exploitant (Pcex) ou la cellule de crise,
- ✓ d'identifier les dispositifs de rétention des eaux d'extinction présents sur le site en précisant leur capacité.

## ➢ Conception et mise à disposition de la FIRE :

- en format A3 minimum, A2 maximum,
- recto / verso en couleurs,
- plastifiée (protection contre l'humidité), permettant d'écrire / effacer.

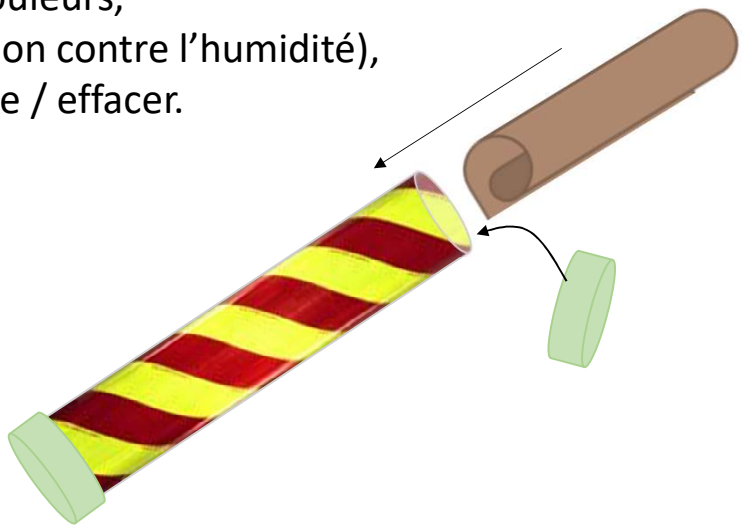

La FIRE sera stockée dans un dispositif la protégeant des intempéries et facilement identifiable par les sapeurs-pompiers.

**Ce dispositif sera fixé, à l'intérieur du site, prés de l'entrée principale et secondaire du site (en façade d'un bâtiment principal ou à proximité de la réserve incendie si elle existe).**

***Nota :*** *Plusieurs fiches de ce format peuvent exister : une fiche par bâtiment ou installation présentant des risques particuliers.*

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

## RECTO

Utiliser le modèle version Word transmis par gpat.industrie

+

Une photo aérienne ou satellite englobant l'ensemble du site et les alentours sur une distance d'une à deux centaines de mètres environ (identification de l'environnement proche) :

**RECTO**

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

| Jour | Effectif | Nuit |
|---|---|---|
| 22 | | 1 |

| CIS référent | CIS associés | Nom | Activité principale | Adresse principale | Contacts | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CIS W | CIS X | | | | **Tel 1 : 06 22 22 22 22** | |
| | CIS Y | | | | **Tel 2 :** | |
| | CIS Z | | | | **Tel 3 :** | |

**Dangers Principaux**

| | | |
|---|---|---|
| **Incendie** | **Liquides inf.** | **Explosif** |
| **Chim.** | **Radio.** | **Electrique** |
| **Amiante** | **Pollution** | **X** |

1 « Texte »
2 « Texte »
3 « Texte »

1 « Texte »
2 « Texte »
3 « Texte »

1 « Texte »
2 « Texte »
3 « Texte »

Dénomination de l'entreprise

Activité principale

Numéro, voie, complément, commune

Les numéros de téléphone que les sapeurs- pompiers pourront utiliser afin de contacter un cadre de l'entreprise. Jusqu'à 3 numéros attitrés à une fonction de préférence et non à une personne

Effectif max de jour et de nuit

Risques principaux

Choisir la couleur « or » si présence du risque ou de l'effectif
Possibilité d'insérer d'autre case en précisant
A préciser dans consignes COS plus bas

Concerne l'incendie

Concerne l'alimentation

Concerne le commandement

L'industriel fait un choix d'action à mener pour sauvegarder ses biens selon ses propres priorités
(Ex: Protéger la partie administrative au détriment de la partie stockage)

Les priorités a effectuer ou à contrôler par les SP.
Ces flèches doivent être retransmises sur le plan

Description précise de la DECI sur site et à l'extérieur du site

Porter à connaissance du COS

Emplacement sources

Sources: Google earth / entreprise / Dessinateur / drone / ...

Activé en « or » si correspondance et compléter:
SEVESO Seuil Haut / SEVESO Seuil Bas;
Régime ICPE: Soumis à autorisation; soumis à enregistrement; soumis à déclaration;
POI = existence de plan opérationnel interne; PPI = appartenance à un plan particulier d'intervention (inscrire le nom du PPI)

Emplacement Echelle graphique

0 100

Logo et estampille du SDIS

Entreprise:
Réalise et transmet à
gpat.industrie@sdis76.fr

Validation GPAT:
- Vérifie, complète et valide
- Transmet à l'entreprise pour impression et mise en place

Mise en place sur site

| SEVESO | ICPE | POI |
|---|---|---|
| Bas/Haut | AUT/ENR/D | **PPI Le Havre** |

**FIRE N°119**

**Mis à jour le : [Date]**
**Par : [Grade, Nom, Prénom]**

**Validation Sdis le : [Date]**
**Par : [Grade, Nom, Prénom]**

**Validation exploitant le : [Date]**
**Par : [Nom, Prénom]**

Service départemental d'incendie et de secours
de la Seine-Maritime
6, rue du Verger - CS 40078
76192 Yvetot cedex

Sapeurs-Pompiers de la Seine-Maritime

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

## RECTO (principales légendes à utiliser)

- La rose des vents

- L'échelle, (éventuellement les distances sur verso)

- Emplacements des Points d'Eau Incendie surpressés (> 8 bars)

- Emplacements des Points d'Eau Incendie Publics / privés les plus proches

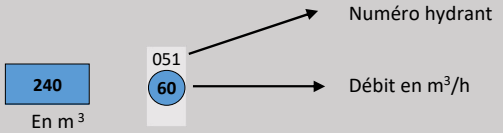


- Emplacement du PC Exploitant

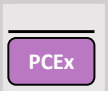


- Emplacement du PC Exploitant déporté

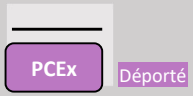


- Emplacement du Centre de Regroupement des Moyens (validé par les pompiers)

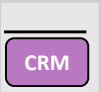


- Accès (numérotés sauf si unique)

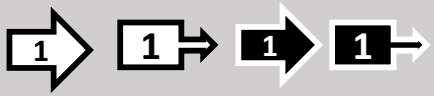


Selon lisibilité

- Noms des rues

Rue de la poupée qui tousse

- Point(s) de rassemblement

- Insérer des photos pour meilleur repérage

Photo pour illustrer l'endroit. Dimension 2,5 cm x 4 cm.. Activer le format 3D. 2 cadres dont un blanc de taille de ligne 1 et l'autre dont les lignes taille 2 pts couleur bleue concerne l'alimentation des pompiers, rouge pour l'incendie. Violet pour les prises de décision de commandement, Blanc pour autre.

SDIS 76

**RECTO**

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

| Jour | Effectif | Nuit |
|---|---|---|
| 22 | | 1 |

| CIS référent | CIS associés | Nom | Activité principale | Adresse principale | Contacts | Commentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CIS W | CIS X | ALASSANDRE | Stockage de produits combustibles | Adresse Principale : 8, chemin du pin-pon MAISON BRULEE | Tel 1 : 06 22 22 22 22 | Télésurveillance |
| | CIS Y | | | | Tel 2 : 07 07 07 07 07 | Astreinte |
| | CIS Z | | | | Tel 3 : 02 33 33 33 33 | Gestion de crise |

**Dangers Principaux**

| Incendie | Liquides inf. | Explosif |
|---|---|---|
| Chim. | Radio. | Electrique |
| Amiante | Pollution | X |

1. Alimenter le système REI 120
2. Vérifier le tableau SSI
   - Prise en compte des fumées d'incendie / population sous le vent

1. Bâche de 240 m3
2. Bâche de la société Y de 180 m3 à 270 mètres à l'est.
3. Lac à 2 100 mètres direction nord

1. S'assurer de la fermeture de la vanne de rétention.
2. PDI + inventaire produits stockés au poste de garde
3. Périmètre PPI « incendie de cellule de stockage C » : SEI à 500 mètres

| SEVESO | ICPE | POI |
|---|---|---|
| Haut | AUT | PPI Le Havre |

**FIRE N°119**

Mis à jour le : [Date]
Par : [Grade, Nom, Prénom]

Validation Sdis le : [Date]
Par : [Grade, Nom, Prénom]

Validation exploitant le : [Date]
Par : [Nom, Prénom]


Service départemental d'incendie et de secours
de la Seine-Maritime
6, rue du Verger - CS 40078
76192 Yvetot cedex

# Fiche d'Intervention Rapide en Entreprise / Etablissement

**VERSO : zoom de l'établissement**

- ❑ Dessin 3D de l'établissement afin de:
  - Voir les cheminements
  - Voir les process si besoin
- ❑ Dimensions (longueur, largeur, hauteur, surface)
- ❑ Cloisonnement (en couleur selon si mur REI)
- ❑ Emplacement du SSI s'il existe
- ❑ Rétention des eaux incendie si elle existe (volume)
- ❑ Emplacement des PEI (encore)
- ❑ Emplacement des réserves incendie dédiées au sprinklage, aux SP, ou autre
- ❑ Emplacement des moyens de secours (irrigation de mur, sprinkler, désenfumage, réserve émulseur)
- ❑ Emplacements réservés aux engins pompes et échelles (sauf pour point d'aspiration ▲)
- ❑ Risques appropriés à chaque local
- ❑ Agents extincteurs pour chaque local (si autre que eau, alors emplacement et capacité de la réserve appropriée

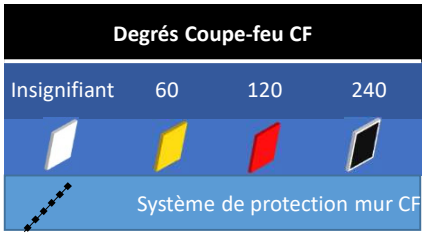


Dans le cas où un mur ou un plafond présente un degré de stabilité non mentionné, le code couleur de degré moindre sera choisi.

- ❑ Ajouter une légende si besoin est !
- ❑ Insérer des photos pour meilleur repérage (2,5 X 4 cm)
- ❑ Insérer les flèches de priorité si besoin


SDIS 76

***De préférence, utiliser le logiciel sketchup 3D version gratuite et transmettre le skb à gpat.industrie@sdis76.fr***

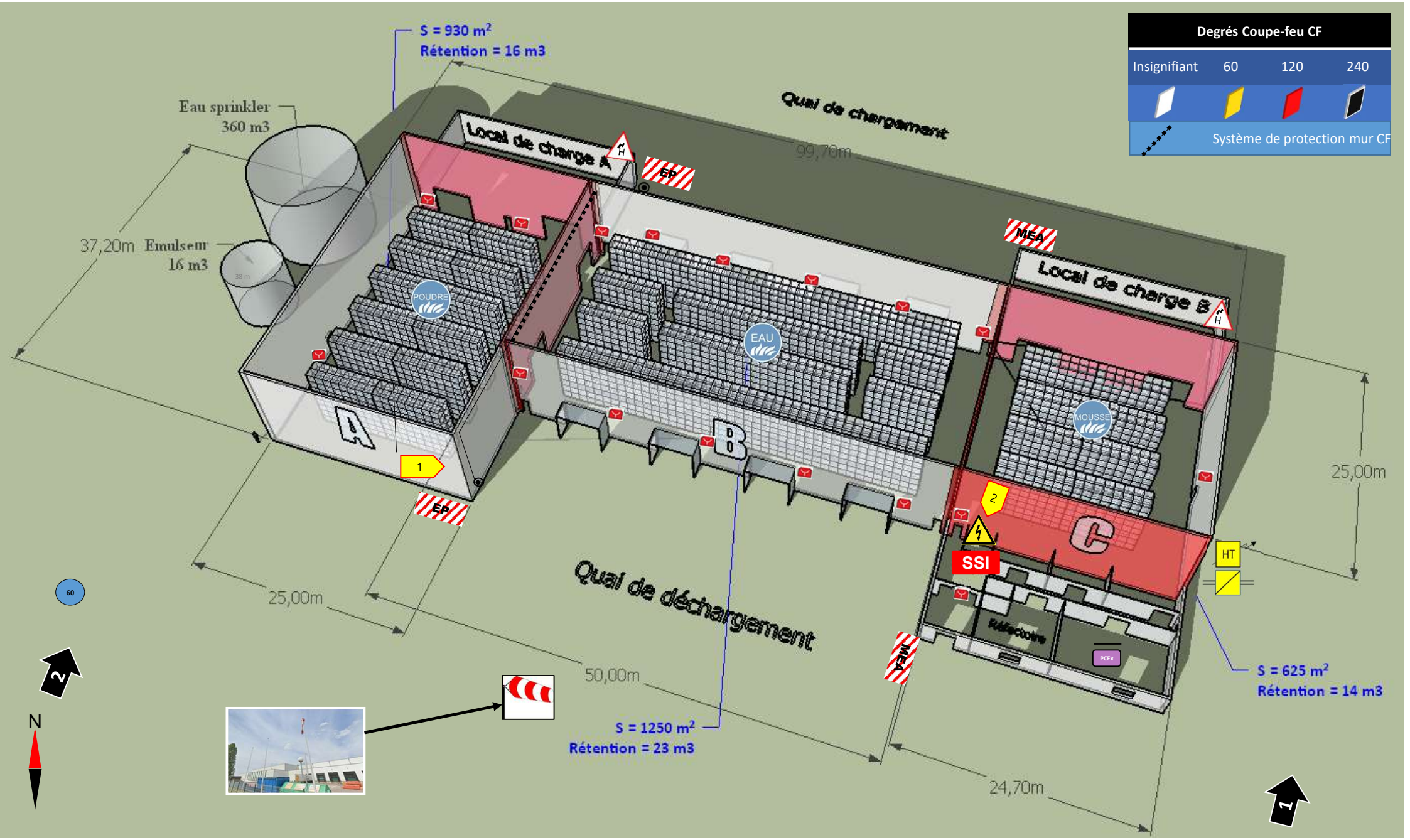
Degrés Coupe-feu CF
Insignifiant
60
120
240
Système de protection mur CF
S = 930 m²
Rétention = 16 m3
Eau sprinkler
360 m3
37,20m
Emulseur
16 m3
Quai de chargement
99,70m
Local de charge A
Local de charge B
EP
MEA
POUDRE
EAU
MOUSSE
A
B
C
1
2
SSI
HT
25,00m
25,00m
Quai de déchargement
50,00m
24,70m
S = 1250 m²
Rétention = 23 m3
S = 625 m²
Rétention = 14 m3
Réfectoire
PCEx
60
N
2
1

## *Eléments langage pompier*

**Utilisation de la charte graphique ENSOSP**
**Voir annexe B du guide de doctrine opérationnelle / Exercice du commandement et conduite des opérations / 2ème édition juin 2020**

- **: Lié aux personnes**
- **: Lié à l'incendie**
- **: Lié à l'eau**
- **: Lié aux risques particuliers : chimique – radiologique – hydrocarbure etc**
- **: Lié au commandement**
- **: Cheminements (Accès-Rocades-Pénétrantes) Couleur de remplacement par défaut**

**Tel que:**
**Flèche pour indiquer l'emplacement,** couleur selon fonction SITAC

**Cible** éventuelle

**Accès** selon lisibilité avec numérotation selon le nombre

***A la charge du SDIS***
PCEx **CRM/ PCEX / Autre symbole** correspondant à la SITAC spécifique pompiers

## *Priorités définies par l'entreprise*

1 Action pour sauver / sauvegarder
1 Renseignements pour extinction
1 A porter à la connaissance du DOS/COS

**POLICE**
Rue police WordArt remplissage blanc, trait noir, taille adaptée à la voie

120 Mur coupe-feu: Ce logo ne se trouve pas sur le plan mais seulement sur les façades, aux niveaux de ces murs, à hauteur du regard, avec le degré REI (nombre de minutes coupe-feu) inscrit en bas. (Format A4 /police 10 cm)

## *Signalements*

Transfo Transformateur
Local électrique
HT BT coupure électrique
Barrage gaz
Barrage eau
Vanne rétention eau incendie

**Les Dangers = Panneau + Famille de danger**

Incendie / inflammable
Comburant
Explosif
Ex Atmosphère explosive
Chimique
Radiologique
Electrique
Amiante / CMR
Polluant
Eau interdite
Nocif / Toxique
Corrosif
Gaz sous pression
H Dégagement Hydrogène

Commande désenfumage

N N Rose des vents

Sources (selon lisibilité)

Sources: Google earth / entreprise / Dessinateur / drone / ...
Sources: Google earth / entreprise / Dessinateur / drone / ...

Echelle : Simple. Taille et couleur selon lisibilité 0 100

## *Point d'Eau Incendie (PEI)*

Poteau d'incendie
Prise d'eau sous pression, notamment Bouche d'incendie
Point d'aspiration aménagé (Ex : une prise d'eau directement sur citerne)
PEI Surpressé > 8 bars à la sortie de l'orifice

115 Numéro PEI
60 Débit en m³/h
Volume en m³
120 Point d'eau autre que ci-dessus. Ex : château d'eau / Réserve avec surpresseur alimentant un réseau

16 Réserve émulseur déversoir 2D 3D 16
360 Réserve eau sprinkler 360

! Débit simultané

Point de ravitaillement des Avions Bombardier d'Eau et/ou Hélicoptères Bombardier d'Eau (positionnable sur ou à proximité du symbole du point d'eau)

## *Voies de communication*

Obstruction **infranchissable**
Obstruction **franchissable**
**Escaliers** avec flèche pour le sens de sortie
Direction Direction

Photo pour illustrer l'endroit. Dimension 2,5 cm x 4 cm.. 2 cadres: 1 de la couleur ENSOSP, l'autre blanc en périphérie pour une meilleure visualisation

## *Infrastructures*

**Aire** d'emplacement engin EP MEA Engins si nécessité. Selon SDIS
Point de rassemblement
**Manche à aire** ou autre moyen (ex: arbre)
Centre de secours privé / SSIAP / PC sécurité
SSI Tableau sécurité incendie
Véhicules électriques
P Parking
P infrastructure
A Adressage des locaux
Angle de vue (pour photo)
Délimitation du site

## *Mode d'extinction prioritaire*

EAU POUDRE MOUSSE CO2

## *Autres pièces hydrauliques*

Colonne sèche
H Colonne humide
Poteau relais entrant
Poteau relais sortant

**Les éléments à la charge du SDIS sont:**
- **Les points d'eau publics**
- **Les cibles éventuelles (Crèche, hôpital,...)**
- **La validation du plan après relecture et incrémentation des données**

19/05/2025

# *Fiche des légendes à ne pas afficher*

# Schéma d'un process au travers du PID*

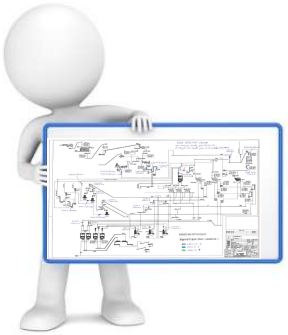

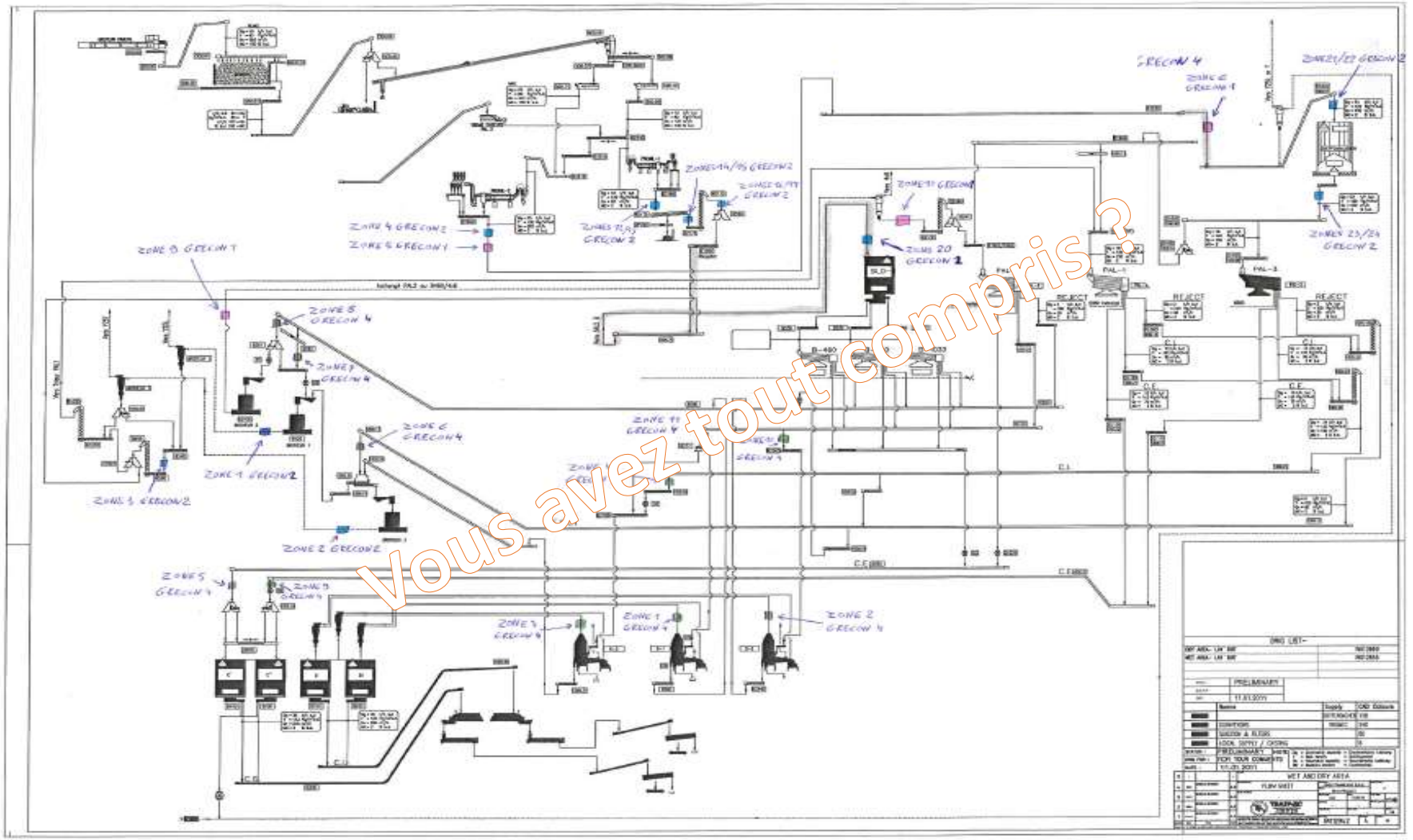


**PID : pipe and instrumentation diagram*

# Schéma de fonctionnement simplifié

**Triage bois**

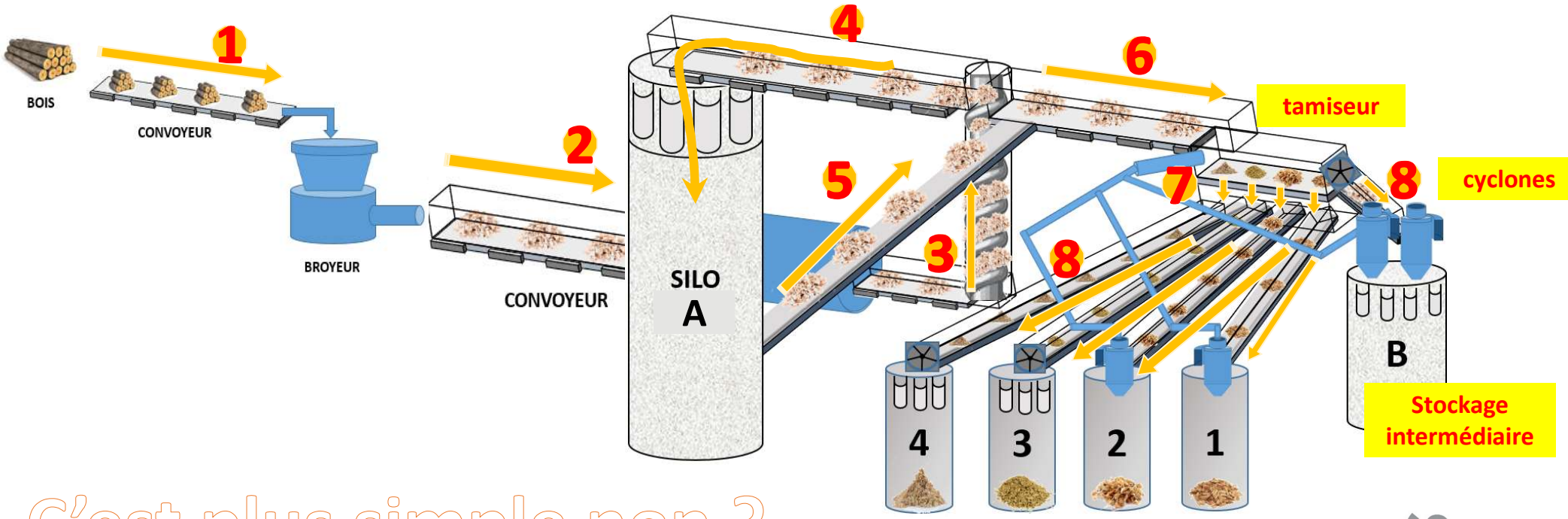


C'est plus simple non ?

**Stockage final**

Merci pour votre attention !

Avez – vous des questions ?